

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 12 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 DAC 245 Convention de partenariat (2021-2023) avec la Caisse d'Allocations Familiales de Paris.

Mme Carine ROLLAND, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 22 juin 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose la signature d'une convention de partenariat (2021-2023) avec la Caisse d'Allocations Familiales de Paris ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine ROLLAND au nom de la 2ème Commission,

Délibère

La Mairie de Paris est autorisée à signer la convention annexée à la présente délibération.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO